



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

incendies

Question au Gouvernement n° 1268

Texte de la question

PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

M. le président. La parole est à M. Richard Mallié, pour le groupe UMP, qui, pour une fois, prendra la parole après que je la lui ai donnée. (*Sourires.*)

M. Richard Mallié. Merci, monsieur le président. J'en suis très touché.

Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Monsieur le ministre, nous avons tous en mémoire les terribles incendies de forêt qui ont durement ravagé le sud de la France l'an dernier. Avec plus de 60 000 hectares de végétation détruits par les incendies, et surtout, surtout, dix personnes décédées, dont quatre sapeurs-pompiers dans l'exercice de leur fonction, l'été 2003 a été particulièrement dramatique dans l'ensemble du sud de la France, et plus encore dans la région méditerranéenne. Sans oublier le massif des Maures, dans le Var, je me permettrai de rappeler les 250 hectares brûlés à Cabriès, dans ma circonscription, le 16 juillet 2003, dans une commune que je sais vous être chère, monsieur le ministre.

Outre leur coût humain très élevé, ces incendies se traduisent également par des conséquences économiques très sensibles dans des régions où le tourisme représente une activité très importante. Comment ne pas se révolter quand on voit ces paysages lunaires apparaître à nos yeux pendant des années ?

Nous avons tous constaté le dévouement intense et les efforts constants de l'ensemble des équipes de sécurité civile mobilisées face à ces drames durant toute cette période. Elles ont su faire preuve d'une rapidité de réaction et d'une grande efficacité dans la maîtrise des incendies de forêt.

Cette année, l'état de la végétation des massifs forestiers dans le sud de la France, mais surtout dans les départements du littoral méditerranéen, fait encore redouter une saison « feu » très difficile. La semaine dernière - c'est une triste actualité - , un important incendie dans le département du Var, à une époque relativement précoce de l'année, a déjà détruit près de 700 hectares de forêt.

Monsieur le ministre, le Gouvernement a-t-il tiré toutes les leçons de la saison 2003 ? Quelles mesures a-t-il prises et entend-il prendre dans les semaines qui viennent pour prévenir le renouvellement de ces drames ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, compte tenu de la sécheresse des sols, les risques d'incendies pour la saison 2004 sont élevés. Vous l'avez rappelé, nous avons déjà dû faire face à un premier feu important dans le Var, qui a détruit 700 hectares. Et je sais, monsieur le député, combien vous avez été touché dans votre circonscription, à Cabriès, mais aussi aux Pennes-Mirabeau. Mais je puis vous assurer que nous avons tiré toutes les leçons de cet été 2003.

La première est la nécessité d'un travail d'anticipation. Des colonnes de renfort de sapeurs-pompiers préventives ont été mises en place. Nous avons instauré une obligation de débroussaillage, assortie de sanctions. Nous avons défini des plans de prévention des risques : cinquante-sept plans dans les Alpes-Maritimes, dix-sept dans le Var. Ils doivent constituer, enfin, les outils nécessaires à la régulation de l'urbanisme dans les régions forestières.

La deuxième leçon que nous avons tirée, c'est qu'il faut améliorer l'équipement. Je viens de confirmer l'acquisition de deux nouveaux bombardiers d'eau de plus de dix tonnes. L'engagement pris par le Premier ministre en octobre dernier sera tenu. Par ailleurs, un avion et un hélicoptère lourd, bombardiers d'eau supplémentaires seront loués, et opérationnels dès cet été.

La troisième leçon, c'est enfin qu'il convient de renforcer notre vigilance. D'abord, en poursuivant notre effort de recherche et d'interpellation des incendiaires : en 2003, l'action des forces de police et de gendarmerie, sous l'autorité des parquets, a permis l'interpellation de 88 personnes et la résolution de 241 départs d'incendie. Ensuite, en vérifiant très précisément l'état de notre dispositif : je me rendrai dès lundi prochain dans les Bouches-du-Rhône, où dix pays de l'Union européenne participeront à un exercice aux côtés de nos forces de sécurité civile. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1268

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 avril 2004